

 <p>AGGLO- Étampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 28 septembre 2026 <i>Rapporteur : Monsieur Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p>CA-DEL-2026- 122</p>
--	--	------------------------------------

Convention de mécénat entre la CAESE et le Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat Jeunes Talents & Patrimoine concernant deux projets de restauration des collections du Musée intercommunal d'Étampes

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Guy Bonin d'Angerville, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, François TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Aïcha AHRAOUI-GAVINET, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (73).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Bastien SORET (par procuration à Guy ALDEGUER), Angéline CIANCI (par procuration à Nicolas ANDRÉ) et Huguette DENIS (par procuration à Johann MITTELHAUSSER) (3).

Conseiller absent : Monsieur Victor HENNEBELLE (1).

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice JAOUEN.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de M. Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au « mécénat, aux associations et aux fondations »,

VU le Code général des impôts (CGI), et en particulier les articles 200 et 238bis qui autorisent les particuliers et les entreprises à effectuer une donation au profit des collectivités locales, moyennant une réduction d'impôt pour le donateur,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

VU l'avis favorable de la Commission Scientifique Régionale de Restauration des Musées de France en date du 4 novembre 2024 concernant les programmes de restauration du fonds d'atelier du sculpteur Elias Robert et de l'album « Étampes et ses environs » de Narcisse Berchère,

VU la participation financière d'un montant de 46 500 € accordée par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France en date du 9 novembre 2024 pour ces programmes de restauration,

CONSIDÉRANT les orientations de la CAESE en matière de politique culturelle,

CONSIDÉRANT plus particulièrement sa volonté de rendre la culture accessible à un public le plus large possible sur le territoire,

CONSIDÉRANT que la conservation, la restauration, l'étude et la valorisation des collections constituent des missions fondamentales des Musées de France, appellation dont bénéficie le Musée intercommunal d'Étampes,

CONSIDÉRANT que le Crédit Agricole Jeunes Talents & Patrimoine soutient le financement de deux programmes de restauration des collections du Musée intercommunal d'Étampes par une opération de mécénat,

CONSIDÉRANT que ce financement fait l'objet d'une convention qui définit les modalités du mécénat entre le Crédit Agricole Jeunes Talents & Patrimoine et la CAESE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

ACCEPTE le mécénat d'un montant de 20 000 € (vingt mille euros) du Crédit Agricole Jeunes Talents & Patrimoine visant deux programmes de restauration des collections du Musée intercommunal d'Étampes ;

APPROUVE les contreparties matérielles et immatérielles proposées au Crédit Agricole Jeunes Talents & Patrimoine en remerciement du mécénat ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de mécénat ainsi que tout document y afférent,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Secrétaire,



Fabrice JAOUEN

Le Président,



Johann MITTELHAUSSER